



COMMISSION SCOLAIRE PIERRE-NEVEU COMITÉ DE PARENTS

COMPTE RENDU d'une réunion du Comité de parents de la Commission scolaire Pierre-Neveu tenue le MERCREDI 24 mars 2010 au bureau administratif de la Commission scolaire Pierre-Neveu, 525 de la Madone, Mont-Laurier, à 19 heures 00.

PRESENCES

Moreault, Denis	É.P.S.J.
Larouche, Normand	Jean XXIII/Pavillon Sacré-Cœur
Houle, Mona	Aux Quatre Vents
Chalifoux, Karine	Val-des-Lacs
Chénier, Julie	Ferme-Neuve/Des Rivières
Vaillancourt, Caroline	Des Trois Sentiers
Coutu, Chantal	EHDAA
Despaties, Marie-Lou	Secrétaire

ABSENCES

Martel, Mylène	De la Lièvre Sud
Michaudville, Sophie	Du Méandre
Pilon, Katy	De la Carrière/Madone
Dallaire, Nathalie	St-Eugène

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Moreault fait l'ouverture de la séance à 19h05.

P-1681-10 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Normand Larouche, secondé par Mme Caroline Vaillancourt que l'ordre du jour suivant soit accepté :

Ouverture de la séance
Adoption de l'ordre du jour
Suivi et adoption du compte rendu du 24 février 2010
Consultation dans le cadre de l'article 193 de la LIP : Calendrier scolaire 2010-2011
Consultation dans le cadre de l'article 220.2 de la LIP : Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents
Invitation au 34^e congrès de la FCPQ
Priorités d'écoles
Date de l'assemblée générale de l'école Polyvalente St-Joseph
Bilan financier des C.É.

Agir autrement – Services éducatifs
Suivi des différents comités
Budget
Correspondance
Dépôt de documents
Autres sujets
Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

P-1682-10 ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 24 FÉVRIER 2010

Il est proposé par Mme Caroline Vaillancourt, secondé par Mme Chantal Coutu que le compte rendu du 24 février 2010 soit accepté, avec les corrections suivantes :

- ✓ Au point « Suivi des différents comités – Conseil des commissaires et comité exécutif » :
 - À l'exécutif : Au premier point, remplacer « ...demande de subvention... » par « ...demande de **suspension**... »;
 - Conseil des commissaires : À la phrase portant sur le terrain synthétique, remplacer : « ... la C.S.P.N. s'engage à fournir un montant supplémentaire de 50 000,00 \$ » par « ...la C.S.P.N. s'engage à fournir un montant supplémentaire de **100 000,00 \$** ».

- ✓ À la résolution 1679-10 : À la fin du paragraphe, remplacer : « ... de même que les modalités d'envoi des invitations à siéger au comité EHDAA fait par la CSPN. » par « ...de même que les modalités d'envoi des invitations à siéger au comité EHDAA fait par **le comité EHDAA**. ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

P-1683-10 CONSULTATION DANS LE CADRE DE L'ARTICLE 193 DE LA LIP : CALENDRIER SCOLAIRE 2010-2011

Il est proposé par Mme Karine Chalifoux, secondé par Mme Caroline Vaillancourt, que le comité de parents donne son aval au projet présenté par la C.S.P.N de calendrier scolaire proposé pour l'année 2010-2011. Cependant, il a été remarqué que deux fautes de frappe se sont glissées pour le 20 des mois de février et mars. À corriger.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

P-1684-10 CONSULTATION DANS LE CADRE DE L'ARTICLE 220.2 DE LA LIP : RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES PAR LES ÉLÈVES OU LEURS PARENTS

Il est proposé par Mme Julie Chénier, secondé par Mme Chantal Coutu, que le comité de parents donne son aval au projet présenté par la C.S.P.N de règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

P-1685-10 INVITATION AU 34^E CONGRÈS DE LA FCPQ

Il est proposé par Mme Mona Houle, secondé par Mme Karine Chalifoux que le comité de parents défraie les coûts d'inscription au congrès de la FCPQ pour trois (3) membres ainsi que les frais de déplacement pour un (1) véhicule.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRIORITÉS D'ÉCOLES

Il est rappelé aux membres, à cette période de l'année, l'importance de s'informer de l'état d'avancement du plan de réussite de leurs écoles respectives afin d'être en mesure de répondre aux questionnements des parents et d'apporter des correctifs aux objectifs à atteindre et aux moyens déterminés pour y parvenir, si nécessaire (ententes de partenariat).

DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE POLYVALENTE ST-JOSEPH

La date de l'assemblée générale de l'École Polyvalente St-Joseph sera transmise aux membres dès qu'elle sera connue afin d'éviter tout conflit d'horaire avec les assemblées générales des différentes écoles primaires. De même, M. Moreault remet aux membres une liste de conseils pour l'organisation d'une assemblée générale réussie. **(la date de l'assemblée générale de l'école Polyvalente St-Joseph sera le mercredi 8 septembre prochain)**

BILAN FINANCIER DES C.É.

M. Moreault suggère aux membres de vérifier les budgets et si des sommes sont disponibles, de les utiliser selon les besoins de chaque milieu (matériel, orthopédagogie, livres, etc.).

AGIR AUTREMENT – SERVICES ÉDUCATIFS

À cette période, il est suggéré de s'informer auprès de l'équipe-école du bilan de ce programme.

SUIVI DES DIFFÉRENTS COMITÉS

Conseil des commissaires :

M. Moreault résume les sujets abordés :

- ✓ Une période de 5 minutes est accordée pour les questions et correspondances des élèves;
- ✓ Période question du public;
- ✓ Félicitation à Mesdames Dufresne et Larente pour leur implication à la journée de la persévérance scolaire des Laurentides;
- ✓ Projet division circonscription électorale – révision;

- ✓ Projet de règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents;
- ✓ Désignation du protecteur de l'élève et de son substitut : Mme Louise Ménard est nommée au poste de protecteur de l'élève et M. Raynald Labelle au poste de substitut;
- ✓ Résolution – Semaine action bénévole : On souligne le travail des bénévoles;
- ✓ Résolution – Semaine du personnel administratif et de soutien : On souligne le travail du personnel administratif et de soutien;
- ✓ Nomination de M. Jocelyn Bertrand pour effectuer le remplacement de Mme Odile Lajeunesse (Conseillère en gestion de personnel);
- ✓ Nouvelle tarification de l'école de conduite;
- ✓ Réfection partielle de la fenestration – EPSJ; octroi du contrat.

Comité exécutif :

- ✓ Entente entre la municipalité de Kiamika et la CSPN pour la mise en commun du terrain de tennis et volley-ball;
- ✓ Travaux aux écoles de l'Amitié, Notre-Dame (Notre-Dame-de-Pontmain), Sacré-Cœur (Ferme-Neuve), Madone et Ste-Anne ; octroi des contrats.

Séance de travail :

- ✓ AMT : Réfection des planchers;
- ✓ Plan d'effectif du personnel de soutien;
- ✓ Accès à l'égalité.

EHDAA :

Mme Chantal Coutu nous informe des points suivants :

- ✓ Projet reconnaissance : un montant de 200 \$ est demandé au comité de parents pour la réalisation de vignettes aimantées.

P-1686-10 PROJET RECONNAISSANCE EHDAA

Il est proposé par Mme Julie Chénier, secondé par Mme Caroline Vaillancourt de contribuer pour une somme de 200 \$ au projet reconnaissance EHDAA.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- ✓ Mme Coutu remet la liste des membres du comité EHDAA, après adoption.

P-1687-10 NOMINATION – REPRÉSENTANTE PARENT EHDAA

Suite au dépôt de la liste des membres du comité EHDAA, il est proposé par Mme Julie Chénier, secondé par Mme Mona Houle d'accepter la liste de parents remise comme parents membres du comité EHDAA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BUDGET

Une copie du budget 09-10 est remise aux membres (suivi).

CORRESPONDANCE

Une liste de la correspondance est remise aux membres.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- ✓ *Budget2009-2010 (suivi);*
- ✓ *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents : consultation dans le cadre de l'article 220.2 de la LIP;*
- ✓ *Calendrier scolaire 2010-2011 : consultation dans le cadre de l'article 193 de la LIP.*

AUTRES SUJETS – PROJET DE LOI SUR LE CALENDRIER SCOLAIRE

Mme Mona Houle mentionne être questionnée fréquemment sur les changements que la ministre propose d'apporter au calendrier scolaire. Celle-ci se rassure auprès de M. Moreault à savoir qu'il ne s'agit que d'un projet de loi pour l'instant, ces modifications ne soient pas effectives à l'heure actuelle.

P-1688-10 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Chantal Coutu, secondé par Mme Karine Chalifoux que la séance soit levée. Il est 21h40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE